

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JANVIER 2018

Présents : MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Adjoints,
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. ARDURAT, DULUC, MEUNIÉ, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. GAZZIERO par M. BALANS,
Mme LAGARDE par M. PONCHATEAU,
M. DUSSOULIER par M. BERNADET.

Excusée : Mme BANOS.

Secrétaire de séance : M. BERNADET.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05/12/2017.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

Vente d'une maison sur 762 m², située 8 le Hameau du Verger, appartenant à M. et Mme BRACOURT, au prix de 165.800€,

Vente d'une maison sur 800 m², située 2 Lotissement Les Vignes, appartenant à M. BERRON et Mme BAFFOIGNE, au prix de 220.000€,

Vente d'un terrain de 2.816 m², situé à Cariot, appartenant à la SOGIL, au prix de 50.000€,

Vente d'un terrain de 1.081 m², situé 79B Route de Gascogne, au prix de 40.000€,

La CDC du Sud Gironde a renoncé à son droit de préemption urbain sur ces biens.

PERSONNEL COMMUNAL :

Heures complémentaires :

M. BALANS informe le Conseil que, suite à l'organisation de la rentrée scolaire 2017/2018 et pour les remplacements d'agents en arrêt maladie, le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois de décembre :

- Mme DUPA Isabelle : 18H
- Mme RICHARD Olivia : 24H50
- M. DUCOS Mickaël : 17H

Accord du Conseil Municipal pour payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

AMÉNAGEMENT DU BOURG :

M. BALANS informe le Conseil que les membres de la Commission Travaux se sont réunis le 03/01/2018 pour procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la traversée du bourg :

- M. ROUZEAUD Saint-Macaire, 5,97%, 68.760€
- M. PRADAL Langon, 5,55%, 63.600€
- HÊTRE PAYSAGE Toulouse, 5,33%, 61.044€
- ATELIER DU PAYSAGE Bordeaux, 5,25%, 60.165€
- A2I SALTUS Versailles, 4,85%, 55.581€

- SERVICAD Blanquefort, 4,15%, 47.559€
- AZIMUT Libourne, 3,20%, 36.672€

La Commission a retenu les deux dernières offres qui sont les moins-disantes et dont les dossiers semblent complets et correspondre à nos attentes.

Copies de ces deux dossiers ont été envoyées à Mme COUECOU, du Département de la Gironde, qui va les étudier et nous donner un avis au plus tard le 17/01/2018.

Une nouvelle réunion du Conseil sera organisée avant la fin du mois de janvier afin d'arrêter le choix de la société qui remportera ce marché et finaliser les dossiers de demande de subvention.

Les membres du Conseil proposent le jeudi 18/01 à 19H30.

SICTOM :

M. BERNADET donne le compte rendu de la réunion du 20/12/2017 :

Cette réunion de travail était organisée afin d'établir le projet des futures conditions d'accès aux déchetteries qui devront être validées lors du prochain Conseil Syndical :

- échange de la nouvelle carte contre l'ancienne sur le centre de recyclage
- poinçonnage de 20 passages mais aucune restriction pour les déchets verts apportés par les voitures et voitures+remorques, souplesse en fin d'année après analyse de la situation
- maintien des cartes temporaires « déménagement »
- accès illimité aux Communes et aux CDC
- accès libre (avec carte) aux associations
- pour les professionnels : accès interdit à Langon sauf apport carton et ferraille, autorisé à Bazas, Lerm et Musset et Saint-Symphorien avec facturation
- horaires d'ouverture à Langon : samedi, d'avril à octobre, de 9H à 18H, tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 18H
- travaux sous réserve du vote du budget :
 - 2018 Préchac : sécurisation garde-corps
 - Bazas : diagnostic de la structure, amélioration garde-corps
 - 2019 : Saint-Symphorien : opportunité foncière, étude préalable et début des travaux
 - 2020/2022 : Bazas : étude préalable à la création d'un centre de recyclage si opportunité foncière
- pour les communes au-delà de 15 km d'accès à une déchetterie du territoire et territoire de l'ancienne CDC des Coteaux Macariens et de Sainte-Croix du Mont : possibilité de mise à disposition de conteneurs de 30 m³, 2 à 3 fois par an, une journée par commune, comme proxi-déchets. Une réunion aura lieu le 25/01/2018 avec les communes du territoire de l'ancienne CDC des Coteaux Macariens et de Sainte-Croix du Mont.

CDC SUD GIRONDE – COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

M. MONIER donne le compte rendu de la réunion du 14/12/2017 :

Bilan de l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets :

- nombre total de contacts = 74
 - . 24 idées de création
 - . 12 créations-reprises
 - . 16 projets de développement
 - . 20 recherches foncières immobilières
 - . 3 difficultés financières ou de fonctionnement
 - . 5 transmissions d'entreprises

Bilan de commercialisation des zones d'activité :

- il reste 15 lots disponibles sur la zone à Mazères (de 1.920m² à 8987 m²)
- 25 contacts rencontrés depuis janvier 2017 pour des entreprises intéressées par des terrains
- il a été signalé que l'éventualité d'un grand contournement de Bordeaux sur l'axe Bergerac-Pau pourrait apporter de l'attractivité sur le Langonnais notamment pour l'implantation d'entreprises

Bilan de l'office du tourisme :

- baisse de la fréquentation touristique à Langon (-16%) et à Hostens (-25%)
- augmentation observée sur Sauternes (+20%) et Villandraut (+23%)
- 14% de contacts étrangers ont été recensés
- 75% des touristes viennent de Gironde

SUBVENTION OCCE :

M. BALANS propose au Conseil de participer financièrement pour le spectacle de Noël des enfants de l'école en versant une subvention exceptionnelle à l'OCCE de l'école d'un montant de 1.000,00€. Accord du Conseil.

JOURNÉE D'ÉCHANGES ENTRE LES MAIRES ET CURÉS DE GIRONDE :

M. BALANS donne lecture au Conseil de la lettre du Cardinal RICARD qui propose une journée de rencontre entre les Maires et les Curés de la Gironde avec la Commission Diocésaine d'Art Sacré le jeudi 08/03/2018 à Bordeaux. Cette réunion s'organisera autour de :

- les attributions du propriétaire et de l'affectataire
- la sécurité et l'entretien de l'église
- des propositions pour faire vivre nos églises

REMERCIEMENTS M. GARNAUD :

M. BALANS donne lecture au Conseil de la lettre de M. GARNAUD qui remercie l'ensemble du Conseil pour sa distinction en qualité de « Doyen » avec le cadeau conséquent qui lui a été offert, lors du Repas des Anciens du 09/12/2017.

REMERCIEMENTS SUBVENTION :

M. BALANS donne lecture au Conseil de la lettre de remerciements de l'association « Les Doigts Malins et Créatifs » pour le versement de la subvention 2017.

ASSOCIATION LA BOULE JOYEUSE :

M. BALANS donne lecture au Conseil de la lettre de l'association de pétanque « La Boule Joyeuse » qui fait part d'une situation bloquée entre les deux associations pour l'utilisation de la Cabane à René.

M. BERNADET propose d'organiser une dernière « médiation » entre les deux associations de pétanque afin de trouver une solution. M. DULUC est intéressé pour participer à cette rencontre. Accord du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, M. BALANS lève la séance.